

SVV FELETIN-PROVINS / Maître Thierry FELETIN
Hôtel des Ventes de Provins
19 Avenue du Général de Gaulle
77160 PROVINS

CONDITIONS DE VENTE

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des articles mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. Il paiera en sus des enchères : 23.92 % TTC.
(Si l'acheteur assujetti demande facture, on peut calculer la TVA et la ressortir.)

Le commissaire-priseur décline toute responsabilité sur les conséquences juridiques et fiscales d'une fausse déclaration de l'acheteur.

Le commissaire-priseur se charge d'exécuter tous les ordres d'achat qui lui seront confiés en particulier par les amateurs ne pouvant assister à la vente.